

PROCES-VERBAL Election communale du 30 novembre 2014

OBJET :

Election d'un Maire.

Nombre d'électeurs et d'électrices inscrits
au registre des électeurs :

2939

Nombre de cartes de légitimation rentrées :

1487

Nombre total de bulletins rentrés :

1383

Blancs :

42

Nuls :

16

Nombre de bulletins valables :

1325

Obtiennent des voix : M. Tanner Patrick :

882

M. Spring Thierry :

443

Est élu : M. Tanner Patrick

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 30 novembre 2014

AU NOM DU BUREAU DE VOTE

Le président :

Le secrétaire :

Dominique Bourquin

Olivier Fiechter

